VOLUME 18 NO 1 - Février 2021

journalulricois.com

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

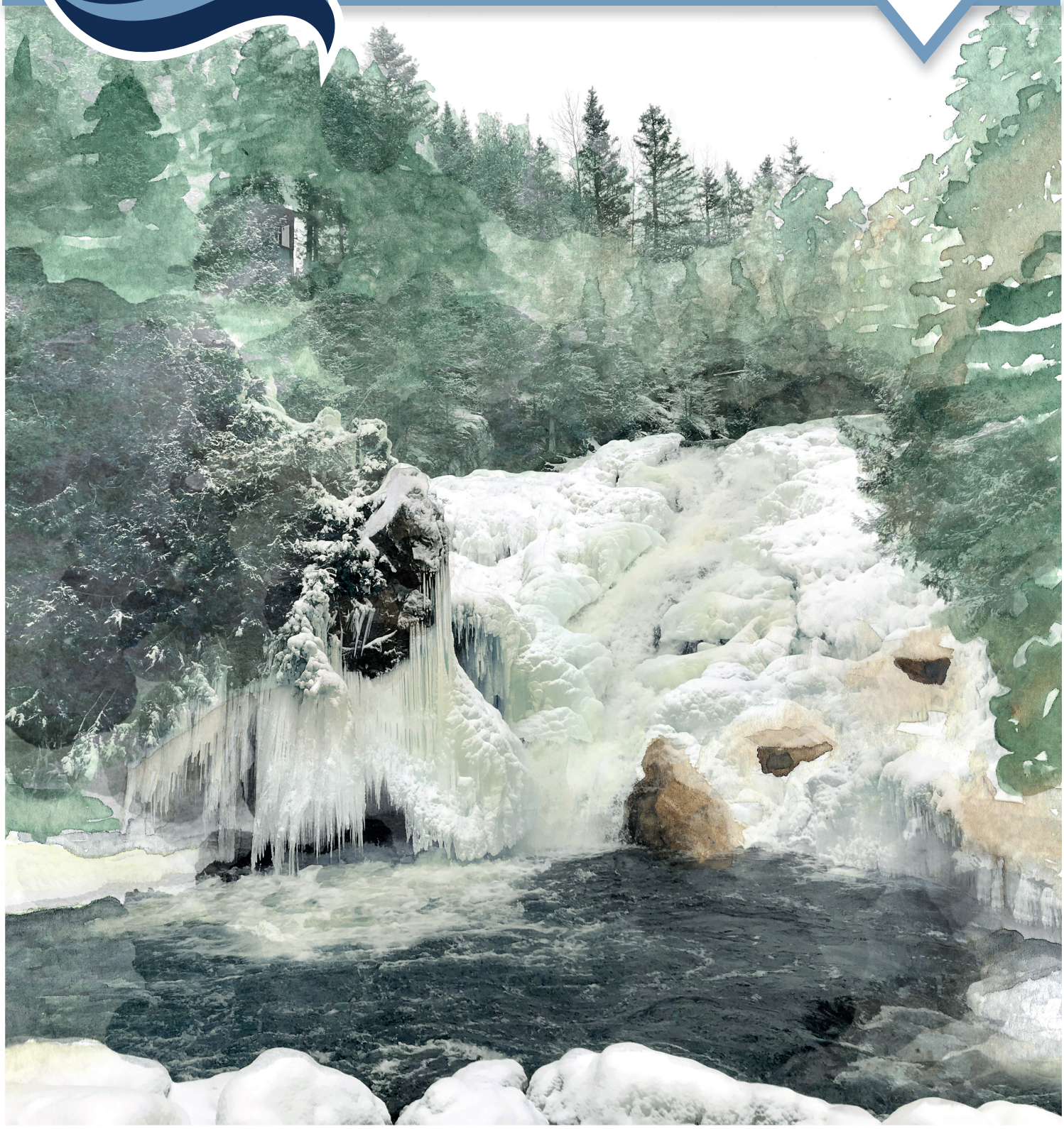

SOMMAIRE

Info-municipalité . . . . . *pages 2, 3*
Info-organismes . . . . . *pages 4 à 7*
Les collaborateurs . . . .*pages 8, 10*
. . . . . *11, 13, 14, 15, 16*
Divers. . . . . *pages 7, 9, 12*

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal. **L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

Date de tombée : *le 15 du mois précédant la publication.*

Date de publication :
début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à :
ulricois@gmail.com

L'équipe du journal

Pascale Gagné
Présidente

Cathy Clément
Administratrice (webmestre)

David Lefebvre
Graphisme, mise en page et chroniqueur

Véronique Boucher
Trésorière et chroniqueuse

Valérie Blanchet
Correction

Impressions : Alliance 9000 (418) 629-5256

Info Municipalité

par Sandra Michaud, animatrice municipale

Le Défi Château de neige est de retour du 4 janvier au 8 mars 2021, la Municipalité t'invite à construire ton château de neige et à envoyer la photo de celui-ci pour le concours au **www.defichateaudeneige.ca**

Tu peux le faire avec ta famille, ton service de garde ou ton école ! Les organismes et les entreprises d'ici peuvent y participer. Plusieurs prix de participation seront tirés au sort.

Allons jouer dehors !

La Municipalité vous propose une journée familiale le dimanche 28 février 2021. On relâche en famille avec « La p'tite bordée ». Patinage, randonnée, raquette et ski de fond, chocolat chaud, collation, ciné-parc...

Visitez notre page Facebook, Loisirs Saint-Ulric, pour connaître les détails des activités dans la journée.

Horaire/Saison 2021/Patinoire Saint-Ulric.

Lundi au Vendredi 15h à 17h
Samedi et dimanche 13h à 17h

Consignes sanitaires de la santé publique : Seul le patinage libre est autorisé, en solo ou en bulle familiale. La capacité maximale sur la glace est de 20 personnes. Masque obligatoire à l'intérieur du centre des loisirs avec désinfection des mains et distanciation de 2 mètres. Autorisation de 5 personnes seulement dans le bâtiment.

ST-ULRIC

S'UNIR POUR GRANDIR

Livre des règlements

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

RÈGLEMENT NO : 2020-315 CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE À 40 KM/H SUR LE TERRITOIRE DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Sauf la zone scolaire (30 km/h)

ATTENDU QUE la municipalité considère qu'il est devenu opportun et dans l'intérêt public de légiférer en matière de circulation concernant le territoire du périmètre urbain de la Municipalité de Saint-Ulric dont l'entretien est sous sa responsabilité, afin d'assurer la sécurité de tous les utilitaires ;

ATTENDU QUE le paragraphe 4e du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire ;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller, Monsieur Steve Bernier, lors d'une séance du conseil tenue le 10 août 2020 ;

ATTENDU QU'UN projet du présent règlement a été donné par le conseiller, Monsieur Steve Bernier, lors d'une séance du conseil tenue le 10 août 2020 ;

ATTENDU QU'UNE présignalisation sera installée à compter de l'adoption du présent règlement ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Monsieur Steve Bernier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-François Caron

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil municipal décrète et statue que le règlement numéro : 2020-315 décrétant la limite de vitesse à 40 km/h sur le territoire du périmètre urbain de la Municipalité de Saint-Ulric soit adopté.

ARTICLE 1
Le présent règlement porte le titre de « Règlement no : 2020-315 concernant la limite de vitesse à 40 km/h sur le territoire du périmètre urbain, secteur du village de la Municipalité de Saint-Ulric (sauf zone scolaire) ».

ARTICLE 2
Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :
Excédant 40 km/h sur le territoire du périmètre urbain, secteur du village de la Municipalité de Saint-Ulric (sauf la zone scolaire).

ARTICLE 3
La signalisation appropriée sera installée par le responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Ulric.

ARTICLE 4
Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 5
Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication conformément à la Loi.

Pierre Lagacé, maire

Louise Coll, GMA
Directrice générale

Avis de motion : 10 août 2020
Avis dans le journal : 1er septembre 2020
Adoption : 14 septembre 2020
Affiché : 15 septembre 2020
Présignalisation : 15 décembre 2020
Entrée en vigueur : 15 décembre 2020

9.5 STATIONNEMENT DE NUIT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23 h et 7 h pendant la période du 1er novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Un survol du projet de résidence pour aînés

par le Comité l'Entre Gens

Comité l'ENTRE GENS

Résidence de Saint-Ulric

Pour le Comité L'Entre Gens, l'année 2020 a été celle qui a conclu deux années d'efforts constants pour obtenir le financement requis pour le projet et lancer la construction de la résidence pour aînés. L'année 2021 s'annonce comme celle pendant laquelle nous pourrons enfin concrétiser le projet par l'inauguration de la résidence et l'entrée des résidents prévue en septembre 2021. Il reste encore beaucoup de travail pour s'y rendre qui est partagé entre quatre sous-comités qui ont différentes responsabilités : chantier, certification, sélection et attribution des logements ainsi que ressources humaines et services.

Pour nous guider dans notre action, le Comité a conclu une entente avec l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables, qui gère une RPA depuis huit ans, afin de profiter de son expertise. Cette entente porte sur l'accompagnement de notre comité dans les activités préparatoires à l'entrée des résidents dans la future résidence de Saint-Ulric.

Enfin, le Comité tient une liste de personnes intéressées à habiter la résidence qui demeure ouverte. Pour signifier votre intention d'habiter la résidence, vous n'avez qu'à remplir un formulaire de réservation d'un logement que vous pouvez demander à la Municipalité de Saint-Ulric. Le formulaire complété peut être déposé ou posté à l'attention du Comité L'Entre Gens au bureau municipal, 128, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric, QC, G0J 3H0. Rappelons que vous pouvez encore participer à ce grand projet en contribuant à notre campagne de financement. Pour obtenir de l'information, vous pouvez vous adresser à Pierre Lagacé, président du Comité L'Entre Gens au 418 556-6176 ou à pierrot.lagace@hotmail.com ou encore à Ginette Allaire, trésorière, au 418 631-6041 ou à gigimer08@hotmail.com

Vos dons par chèque doivent être libellés au nom du Comité L'Entre Gens et peuvent être déposés ou envoyés à la Municipalité de Saint-Ulric, 128, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric, QC, G0J 3H0. Un reçu donnant droit à une exemption fiscale pour don de bienfaisance sera remis pour tous les dons de 20,00 $ et plus. Assurez-vous que votre adresse postale est bien indiquée pour le recevoir.

Photo : État du chantier au 15 janvier 2021. Par Guy Ouellet.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre la page Facebook du Comité https://www.facebook.com/l.entregens

Comité d'entraide de Saint-Ulric

par Fernande Charette

Saviez-vous qu'il y a un Comité d'entraide à Saint-Ulric ? Ce comité s'est donné pour mission, il y a 20 ans, de venir en aide aux paroissiens de notre communauté. Au départ, nous nous étions donné comme objectif d'offrir des paniers de Noël aux familles qui vivaient des périodes plus difficiles.

Au fil des années, nous nous sommes rendu compte que les besoins n'étaient pas seulement pour la période des Fêtes, mais tout au long de l'année. C'est ainsi que le Comité des paniers de Noël est devenu le Comité d'entraide. Des donateurs généreux ont offert des montants d'argent plutôt que des denrées périssables.

Grâce à la générosité de certains organismes et de particuliers, nous avons pu créer un fonds d'entraide pour les besoins urgents de notre communauté : incendie, maladie, accident,etc. Le Comité a rempli sa mission (panier de Noël) pour cette année et vous dit, merci. Merci est le petit mot qui en dit bien plus que ses cinq petites lettres ! Notre merci d'aujourd'hui vient vous dire combien nous apprécions que vous soyez là, bien présents et fidèles à nos engagements et nos projets.

La générosité n'a pas de grandeur ni de grosseur puisqu'elle vient du cœur. Quel que soit le montant donné, 2 000 $, 500 $, 50 $ ou 10 $, cela n'a pas d'importance. Le but recherché est de venir en aide à quelqu'un, de donner du bonheur. Ouvrir son cœur et son porte-monnaie apporte à celui qui reçoit du réconfort et c'est cela le but recherché du donneur.

Bonne, heureuse et sainte année 2021 !

Desjardins
Caisse de La Matanie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Desjardins confirme un appui financier de 80 000 $ à la résidence L'Entre Gens de Saint-Ulric

Matane, 22 décembre 2020 - La Caisse Desjardins de La Matanie est fière de confirmer un appui financier de 80 000 $ au projet de résidence pour aînés L'Entre Gens de Saint-Ulric. La construction de cette résidence aura un effet positif sur le maintien des aînés dans la collectivité. Cet appui provient du Fonds d'aide au développement du milieu.

Pour la présidente de la Caisse Desjardins de La Matanie, madame Micheline Verreault, « un projet tel que celui de la résidence L'Entre Gens a des impacts importants sur la vitalité de nos municipalités rurales. Maintenir les personnes aînées en légère perte d'autonomie dans une communauté favorise la proximité avec la famille, les enfants et les petits-enfants. Si l'adage africain précise qu'il faut tout un village pour élever un enfant, assurément que les grands-parents et les arrière-grands-parents ont un rôle important. C'est avec cette vision que la Caisse Desjardins de La Matanie est fière de s'associer à ce type d'initiative ».

Le projet de résidence pour aînés à Saint-Ulric est mené dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec qui couvre la majorité des coûts d'un tel projet, mais exige une contribution du milieu significative. L'engagement d'un don de 80 000 $ de la Caisse Desjardins de La Matanie a donné un appui essentiel à l'acceptation du projet de résidence de 22 logements pour aînés en légère perte d'autonomie à Saint-Ulric.

Le président du comité L'Entre Gens, monsieur Pierre Lagacé, déclare : « Nous devions trouver un partenaire privé majeur. La Caisse Desjardins de La Matanie a accepté au tout début du projet de nous appuyer et sans sa participation, le projet de résidence aurait pu ne pas voir le jour. Nous aurions été contraints de voir nos aînés quitter leur milieu pour trouver des logements et des services qui leur conviennent. La construction de la résidence L'Entre Gens permettra de les garder avec nous en leur offrant un milieu de vie sécuritaire, attrayant et dynamique, à coût abordable »

La Société d'habitation du Québec a autorisé la construction de la résidence pour aînés de 22 logements à Saint-Ulric le 3 septembre 2020 pour un montant de financement du projet d'un peu plus de 6,4 millions de dollars. La construction de la résidence a débuté à la mi-octobre.

À propos du Comité L'Entre Gens

Le projet de résidence pour aînés à Saint-Ulric est mené par le Comité L'Entre Gens. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, enregistré en janvier 2018, qui a été créé afin d'offrir des biens et des services à des personnes âgées en légère perte d'autonomie dans le domaine de l'habitation. La résidence L'Entre Gens offrira 20 logements de trois pièces et demi, 2 logements de quatre pièces et demi ainsi que divers services dont 2 repas par jour et l'entretien ménager. Quatre-vingts pour cent des logements pourront être occupés par des personnes admissibles au programme de supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec.

– 30 –

Pour plus de renseignements:

Benoit Levesque Beaulieu
Directeur Capital humain et communication
Caisse Desjardins de La Matanie
418 556-2772

Pierre Lagacé
Président du Comité L'Entre Gens
(418) 556-6176

Un message de votre Comité des loisirs

par Sandra Bernard, présidente

En cette nouvelle année 2021, le Comité des loisirs aimerait remercier les nombreux bénévoles dévoués et les inciter à poursuivre leur implication au sein de la communauté. Ensemble, nous passerons ces moments difficiles et animerons les beaux jours à venir.

Un grand merci également à l'équipe de lutins et à M. Noël pour l'activité de distribution de cadeaux du 20 décembre dernier. Un nombre record de 82 enfants inscrits pour cette activité ! Longue vie à cette belle jeunesse à Saint-Ulric !!!

Comité de réflexion sur l'avenir de l'église de Saint-Ulric

par Normand Blais

Les membres du comité de réflexion sur l'avenir de l'église de Saint-Ulric vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Beaucoup d'eau a coulé sous le pont de la rivière Blanche depuis le dernier article du Comité de réflexion paru dans L'Ulricois de décembre. Au départ, il y a eu un changement de garde au sein de l'équipe. Suite à une clarification du mandat, le comité a vu quatre de ses membres quitter le groupe. Heureusement, de nouveaux membres ont joint l'équipe. Le comité est dorénavant composé de :
Représentants la Fabrique : Marius Lavoie et Monique Belley ;
Représentants la municipalité et la MRC : Michel Caron et Marie-Claude Soucy ;
Représentant les citoyens : Normand Blais, Raymond Tremblay, Marie-Josée Gingras-Paris et Omer Gauthier.

Ça n'a pas été simple de se réunir en ces temps de pandémie. Les rencontres physiques ont été perturbées par les règles du confinement. Même les visioconférences (conférence par internet) ne rejoignent pas tout le monde, car certains membres n'y ont pas accès.

Malgré tout, il y a eu de grandes avancées. Un travail de recherche a permis d'établir des statistiques sur les différentes sources de financement dans les projets de requalification du patrimoine religieux québécois. Une firme d'architectes de Rimouski a été invitée à présenter des offres de services pour le carnet de santé de l'église et d'autres études et analyses préliminaires techniques. C'est une chose nécessaire même si le bâtiment semble en bon état. D'autres firmes vont également présenter des offres de services pour des analyses acoustiques (son et images) et un portrait de la communauté.

Finalement, le conseil de Fabrique a reçu les lettres patentes pour mettre sur pied un OBNL (organisme à but non lucratif) au nom de Patrimoine solidaire. Le Conseil mandatera cet organisme pour faire la gestion du projet de requalification et administrer les actifs et les activités une fois la requalification réalisée. Tout cela va permettre de déposer, le 22 janvier, la demande de subvention, volet 1, du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ce volet vise à financer toutes les études et analyses préliminaires du projet de requalification.

Des nouvelles du Club des 50 ans et plus

par Danielle Giguère, secrétaire

Bonjour à chacun et chacune de vous !

En ce début de saison, nous vous souhaitons une bonne année 2021 même si nous savons qu'elle sera spéciale ! Efforçons-nous de suivre le mieux possible les recommandations de la santé publique. Travaillons à maintenir une bonne santé physique et mentale, c'est bien important.

Merci à tous ceux et celles qui ont repris leur carte de membre pour 2021. Nous avons été très satisfaits de notre nouvelle manière de faire et vous avez participé de façon exceptionnelle.

Merci ! Merci de faire partie de notre Club des 50 ans de Saint-Ulric qui regroupe plus de 120 membres dans notre municipalité. Au plaisir de se revoir bientôt !

Conseil d'administration du club des 50+ de Saint-Ulric,
Richard Lavoie, président
Françoise Gagnon, trésorière
Danielle Giguère, secrétaire
Jocelyne Beaulieu, administratrice
Jean-Guy Lévesque, administrateur

CLUB 50 ANS ET +

Comité culturel Saint-Ulric

par Jocelyne Rioux présidente

Un comité culturel bien présent

Me serait-il permis, avant de débuter ce texte, de vous offrir tous mes vœux de bonne et heureuse année. Que 2021 soit le début d'une année ponctuée d'espoir, de rêves, de courage et de sérénité. Qu'elle soit riche en résilience et en créativité. Puissions-nous avoir la sagesse d'apprécier ce que nous avons et d'éprouver de l'empathie pour les autres, tout en illuminant notre quotidien d'une énergie renouvelée. Bien que ce début d'année nous apparaisse un tantinet contraignant, il est, sans l'ombre d'un doute, différent. Et, c'est dans cette différence que la culture prend tout son sens.

La culture! Ce bien essentiel et nécessaire à la vie en société. Ce vecteur puissant de notre histoire et de nos traditions. Source de divertissement, de regroupement et d'expression de soi. La culture, ce sont nos mots, nos chants, notre musique, nos lieux, notre histoire, notre langue, nos bâtiments. C'est aussi, nos patenteux, nos gosseux, nos pousseux de crayons, nos artistes, nos artisans, nos créateurs. Qu'elle se manifeste sous forme d'art, de langage ou de technique, la culture contribue à embellir le monde, à créer la beauté, à distinguer une société et à mousser la vitalité d'un peuple.

La culture n'existe pas plus que la couleur. La couleur se définit par ses composantes, bleu, rouge, jaune, il en va de même pour la culture. La culture se définit comme un tout complexe qui inclut le savoir, les croyances, l'art, la morale, la religion, l'éthique, l'esthétique, les coutumes, et toutes les habilités, habitudes et réponses comportementales d'un peuple, d'un regroupement de personnes ou d'une personne membre d'une société (Carroll et al, 2015).

C'est aussi par l'amalgame de toutes les disciplines en audio-visuel-arts-médiatiques-multidisciplinaires, multimédias, de la scène que se détermine la culture. Plusieurs la croient inutile. Et pourtant, nous avons tous de la culture et nous sommes tous des êtres de culture par notre façon d'être, de parler et de faire les choses. La culture, c'est le reflet d'une communauté.

Le Comité culturel Saint-Ulric profite de cette tribune pour présenter ses membres, tous de forts amants de culture et grands consommateurs d'activités et de loisirs culturels. Ceux-ci croient fermement au développement d'une vie culturelle active et dynamique pour les Ulricoises et les Ulricois.

Tout d'abord, l'implication de notre administrateur Yves Boulay dans le comité n'est plus à démontrer. Son ardeur et sa persévérance à faire des fêtes du 150e un événement grandiose, a été sans conteste, une grande réussite. Notre secrétaire Annabelle Boulay, en poste depuis 2 ans, adepte de camping et de danse country poursuit le travail amorcé dans le comité par sa défunte tante Lucette, artiste peintre. Notre trésorière et auteure Andrée Gendron a un intérêt certain pour la culture, littérature, histoire, musique, théâtre, cinéma, patrimoine, photos... Elle croit fermement que la culture est la base de la cohésion d'une communauté. Enfin, elle est convaincue que les enfants ulricois doivent grandir avec une culture commune et diversifiée qui les rendra fiers d'habiter Saint-Ulric et le feront rayonner dans toutes les étapes de leur vie. Notre talentueuse vice-présidente Julie Galibois, a étudié l'histoire de l'art et ne cache pas son amour pour le dessin. Elle se passionne pour les arts visuels. Enfin, il y a moi, Jocelyne Rioux, légèrement mélomane, moyennement contemplatrice de toutes formes d'art et fortement attirée par l'écriture, j'endosse le rôle de présidente.

Pour emprunter les mots d'Andrée : « À Saint-Ulric, il y a un nombre important de créateurs, artistes et artisans qui pourraient nous faire grandir et remplir les zones de fracture entre les Ulricois et Ulricoises de souche et nouveaux arrivants, entre les anciens du « village» et ceux des «rangs», entre les amateurs de musique country et de musique classique, entre les pros du multimédia et les nuls en informatique, entre les fans d'art populaire et les inconditionnels de l'art classique… ».

«La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre.»
Milan Kundera

Maison des jeunes mobile Matanie

propos recueillis par Valérie Blanchet

La Maison des jeunes mobile Matanie est un projet initié par la Maison des jeunes des Méchins. Elle a pour mission de briser l'isolement introduit par la pandémie dans les petits villages de notre MRC. J'ai joint Nathalie Veilleux l'animatrice et chargée du projet. Ici à Saint-Ulric, une première rencontre a eu lieu le 1er décembre dernier. Nathalie est surprise et très satisfaite de la réponse des jeunes : ils sont enthousiastes et apprécient de pouvoir se réunir une fois par mois autour de jeux et d'activités en dehors du contexte scolaire ou familial. Ici à Saint-Ulric, 9 jeunes de 11 à 14 ans ont participé à la première activité. En raison des restrictions actuelles, la deuxième rencontre avait lieu le 15 janvier de manière virtuelle. Au programme : confection de macarons. Nathalie est allée distribuer les ingrédients nécessaires aux portes des participants la veille. Les jeunes devaient laisser les œufs reposer à la température de la pièce dès le matin afin d'être capable de bien les monter pour la réalisation des macarons qui se déroulait en ligne, tous ensemble, chacun dans sa cuisine. Pour plus d'information et pour suivre les activités du groupe, vous pouvez visiter leur page Facebook, MDJ Mobile Matanie.

Mot de 13 lettres

Ami	Bisous	Chocolat	Juliette	Rouge
Amitié	Bonheur	Coeur	Poème	Roses
Amour	Bougie	Cupidons	Poésie	Sentiments
Amoureux	Calins	Film	Restaurant	
Arc	Chérubin	Fleurs	Roméo	

C	A	L	I	N	S	R	O	M	E	O	S
U	A	M	O	U	R	E	U	X	A	M	I
P	R	M	O	C	H	O	C	O	L	A	T
I	O	O	I	U	B	I	S	O	U	S	A
D	C	E	U	T	R	I	P	E	N	B	F
O	H	A	S	G	I	T	O	V	S	O	L
N	E	A	R	I	E	E	E	C	F	U	E
S	R	L	E	C	E	N	M	O	I	G	U
J	U	L	I	E	T	T	E	E	L	I	R
T	B	O	N	H	E	U	R	U	M	E	S
I	I	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
N	N	S	E	N	T	I	M	E	N	T	S

Réponse : Saint-Valentin

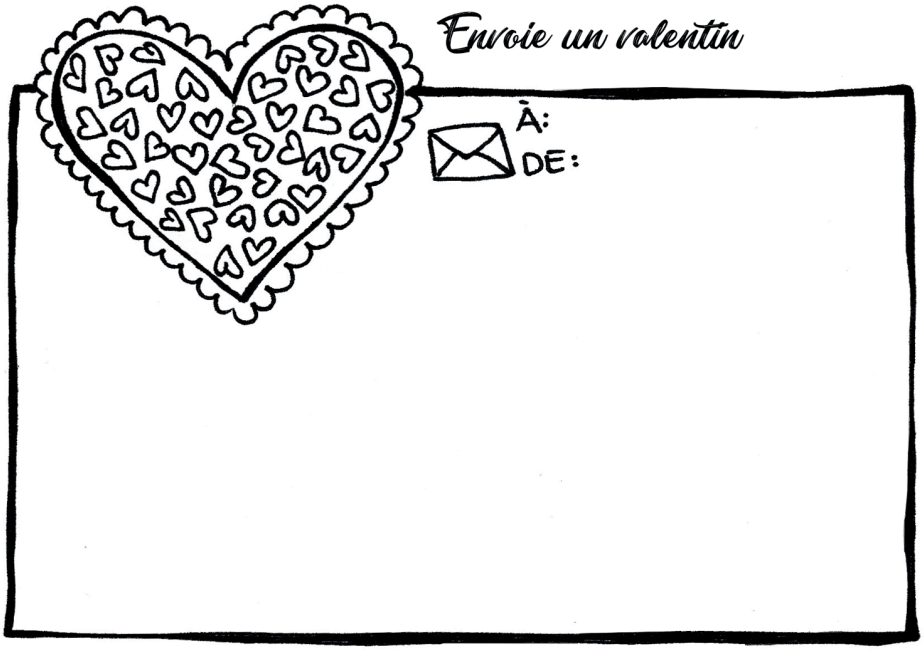

JEUNESSE

Littérature jeunesse
par Véronique Boucher

Lola sur le rivage
Écrit et illustré par
Teresa Arroyo Corcobado
Aux éditions Monsieur Ed

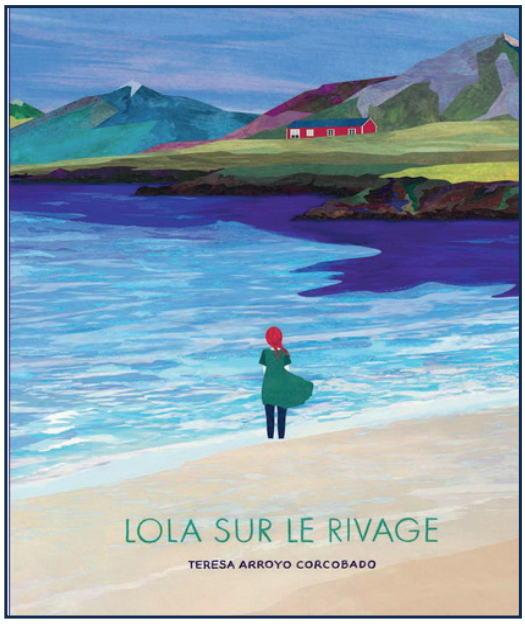

Lola et ses parents déménagent de la grande ville à un tout petit village situé sur les côtes maritimes. Comme il est parfois difficile d'établir le premier contact pour se faire de nouveaux amis, Lola fait la rencontre de différentes personnes qui lui font découvrir une panoplie de trésors lui permettant ainsi d'apprivoiser le nouveau milieu dans lequel elle vit.

Lola sur le rivage est un livre dont l'œuvre originale a été publiée en Belgique. Une adaptation tout à fait remarquable, dont les images toutes colorées vous feront voyager… Une attention particulière est à porter aux détails de celles-ci et vous tomberez sous le charme de cette œuvre.

Lola c'est un peu moi, un peu mes enfants, un peu n'importe quelle personne qui part de la ville pour s'installer en campagne. Une histoire intemporelle dans une trame de solitude et de déracinement, sur fond d'images de village qui rappelle drôlement, beaucoup, Saint-Ulric et ses maisons colorées sur le bord du fleuve. Une belle et douce lecture!

Ressources d'aide

par Véronique Boucher

En ces temps de pandémie, il est normal de ressentir toutes sortes d'émotions.

Tu as envie d'en parler ?
Tu as envie d'être écouté(e)?
Tu as des inquiétudes,
des interrogations ?
Tu vis des difficultés?
Tu ressens de la violence à la maison ?
Il y a quelqu'un au bout du fil,
là pour toi, prêt à t'aider.
N'attends plus et demande de l'aide.

Maison la Gigogne
(Matane)
24/7, gratuit et confidentiel
Pour les femmes vivant en situation de violence conjugale, ou pour tout questionnement.
Hébergement disponible.
418-562-3377

Maison Le Tremplin
(Matane)
24/7 Pour toute personne prise avec une dépendance et leur entourage.
Hébergement disponible.
418-562-0632

SOS Violence Conjugale
24/7 Pour l'ensemble du Québec
Vous êtes préoccupé-e par votre relation ou par celle de quelqu'un d'autre ? Obtenez de l'aide gratuitement dès maintenant !
1-800-363-9010

Info-Social
24/7 Pour tout le Québec
Anxiété, inquiétudes, difficultés, deuil ou tout autre questionnement.
811, option 2

Ligne Parents
24/7 Soutien professionnel gratuit
Pour parler de tout, à tout moment.
1-800-361-5085

Section ado

Tel-Jeunes
24/7 Gratuit et confidentiel
Pour parler et avoir l'écoute d'un intervenant, sans jugement et sans chicane.
1-800-263-2266

Jeunesse, J'écoute
24/7 Gratuit et confidentiel
Peu importe le sujet abordé, un intervenant est là pour t'écouter, sans jugement et en toute intimité.
1-800-668-6868

LE TREMPLIN
un nouveau toi...

CENTRE RÉGIONAL ADH LE TREMPLIN
Maison de transition pour hommes

Le Tremplin, c'est quoi?
Fondé en 1987, l'organisme offre un programme avec hébergement et des services externes.

LES VOLETS OFFERTS SONT :
THÉRAPEUTIQUE
RÉINSERTION SOCIALE

Ressource certifiée en dépendance
Service externe (pour hommes et femmes)
Ateliers thématiques
Rencontres individuelles
Activités sportives, sociales et culinaires
Équipe multidisciplinaire
Séance de Zoothérapie
Programme avec ou sans hébergement

Tu te questionnes sur ta consommation?
Tu aimerais reprendre ta vie en main?
Bénéficie de l'expertise d'une équipe professionnelle!

N'hésite pas à communiquer avec nous!
418 562-0632
info@maisonletremplin.com

Bonne retraite Suzanne

par Marché Dubé — Saint-Ulric

Bonne retraite Suzanne!

Pour Suzanne qui prend sa retraite après 44 années de bons et loyaux services, nous te disons un gros merci. Nous sommes peinés, mais on ne sera pas égoïste, tu la mérites ta retraite.
Profites-en ma belle Suzanne. Xxx

MARCHÉ Dubé
Marché Richelieu
complice de votre quotidien
SAQ AGENCE
418 737-4590
Marché Dubé-St Ulric • marchedube@hotmail.com
Venez découvrir nos nouvelles saveurs de saucisses maison
« un vrai régal ! »
Mets cuisinés ici • Menu du jour
Service de traiteur • Produits locaux

Présentation d'album
par David Lefebvre

Mylène Vallée
Namasté

Mylène Vallée, auteure-compositrice-interprète indépendante de la Gaspésie, nous présente un mini album (EP) de 5 douces chansons majoritairement folk-country comprenant 4 chansons francophones et une pièce, qui ouvre l'album, dans la langue de Shakespeare. Ce EP, sorti le 22 janvier dernier, co-réalisé avec Martin Hogan et entièrement écrit par Mylène, fait suite à « Lever l'ancre », paru en 2016. Le tout a été enregistré au studio de la Vieille Usine au cœur de la Gaspésie, au bord de la mer. Issue d'une famille de musiciens, Mylène chante et a toujours caressé le rêve de faire de la musique depuis qu'elle est toute jeune. Elle a fait son bout de chemin en présentant des spectacles un peu partout dans la région et en faisant quelques premières parties incluant Mononc' Serge, Patrice Michaud et Kevin Parent. Elle a peaufiné son art et son écriture dans les 4 dernières années, en participant, entre autres, aux Rencontres qui chantent du Festival en chanson de Petite-Vallée. Elle a ensuite été finaliste du concours de l'émission Pour l'amour du country en 2019 et a lancé quelques extraits qui ont fait leur place sur les radios de la province et dans le Top 10 sur SiriusXM.

Coup de cœur : **Love & Hope**
(Un vidéoclip en est tiré)

Pour plus d'information,
visitez **mylenevallee.com**

Mgr. Belzile sous la loupe
par Marie-Hélène Bouillon, agente de réadaptation

Le mois de février est celui de la période d'inscription à l'école, soit du 3 au 10 février prochain. Contrairement aux années passées, nous vous demandons de communiquer préalablement avec Mme Diane au 418-737-4831 afin de prendre rendez-vous pour procéder. Pour nos amis qui entrent à l'école en maternelle 4 ou 5 ans, il est important de prévoir le certificat de naissance.

Nous souhaitons accueillir les jeunes de la maternelle 4 ans au secondaire 2. L'organisation scolaire dépendra du nombre d'inscriptions reçues. Pour ceux et celles déjà inscrits, vous recevrez le formulaire sous peu pour l'année 2021-2022.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle année 2021. 2020 nous en aura fait voir de toutes les couleurs, mais c'est avec forces et résilience que nous avons grandi avec ces changements.

À bientôt!

Maximiser son énergie
par Francine Rémillard, massothérapeute

Par ces temps particuliers, il est primordial de bien canaliser ses énergies afin de traverser le plus sereinement possible cette période.

Voici quelques pistes :
- Augmenter la confiance en soi et en la vie
- Vivre l'instant présent
- Focaliser sur ses forces, ses qualités
- Éviter de prendre sur ses épaules ce qui appartient aux autres
- Relativiser, dédramatiser
- Faire preuve de tolérance, de compréhension, d'écoute
- Prendre soin de soi sous toutes ses formes
- Éliminer les « trop» : trop de chialage, de jugements, d'inquiétudes, de culpabilité, de réseaux sociaux, de nouvelles, etc.

Bonne année à vous tous et choisissons des attitudes pour garder le moral!

Projet photo poème

Qui sont les habitants de Saint-Ulric, notre village si dynamique et chaleureux ?

Partant à la rencontre de leurs concitoyens, une photographe et une poète offriront un éclairage sur cette question dans les pages de L'Ulricois au cours des prochains mois. Anick Arsenault et Émilie Couture proposeront un poème et une photo inspirés des discussions qu'elles auront avec des voisins afin d'illustrer la diversité, la solidarité et l'humanité qui résident dans notre charmant village côtier.

En attendant que les consignes en temps de pandémie permettent de se rencontrer, voici une photo de visiteurs en janvier à Saint-Ulric.

Soyez visibles lors de vos marches !

par Julie Lussier, organisatrice communautaire CLSC de Matane

Sortir marcher en soirée est une activité pouvant vous aider à vous détendre et à atteindre les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes recommandées chez les adultes. Avec l'arrivée de l'hiver et la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence :

COMME PIÉTON, JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ, CAR JE SUIS VULNÉRABLE :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps, car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.

COMME CONDUCTEUR, JE DOIS FAIRE PREUVE DE PRUDENCE À L'ÉGARD DES PIÉTONS :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 m ou 1,5 m, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piéton : je ralentis et je cède le passage.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RENDRE VOS DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES :
Des brassards réfléchissants sont disponibles gratuitement au Marché Dubé. Nous invitons petits et grands à s'en procurer un pour s'assurer d'être visibles. Le brassard peut être installé sur le sac à dos de l'enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/a-pied-soyez-visible.pdf
https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi

En tout temps,
à pied, soyez visibles !

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Jean-Marc Durette, l'entrepreneur-rêveur de la ferme multiressource

par Jean-Marc Tupinier-Martin, conseiller en développement économique, MRC de la Matanie

Au printemps 2020, Jean-Marc cogitait sur son projet de construire un hangar à machinerie de 150 pi x 54 pi et se lancer en production de framboises de serre. À l'automne 2020, Jean-Marc a son hangar et est producteur de framboises de serre, qui sont, soit dit en passant, délicieuses et grosses comme le pouce! C'est peu dire que dans le cas de M. Durette, les babines vont au même rythme que les bottines, et qu'on le voit même sourire à travers!

Marqué par l'importante hausse de l'achat local, l'été 2020 a enregistré une réponse fulgurante des citoyens dans les champs de fraise de la ferme multiressource, situés à Saint-Ulric dans la MRC de La Matanie. Les garçons de Jean-Marc, Alex Durette, étudiant en Gestion et Technologies d'Entreprise Agricole (GTEA) à l'ITA de Saint-Hyacinthe, et Keven Durette arrivaient presque les mains vides à leur point de vente de Matane. Leur kiosque à la ferme de Saint-Ulric avait pratiquement déjà tout vendu!

Du côté des pommes de terre, car l'entreprise est aussi semencière sur près de 200 acres, la récolte s'avère dans l'ensemble assez bonne, malgré les temps secs de début de saison. Heureusement, le retour de la pluie à mi-saison a corrigé le tir. Les pommes de terre sont nombreuses par plants, sans être trop grosses, car la petite taille demeure un critère positif pour l'obtention de semences de qualité. Ses semences, classées selon les normes d'excellence de l'ACIA, se rendent chez des clients nombreux et fidèles depuis une vingtaine d'années, disséminés aussi loin qu'en Ontario et les Maritimes.

Dans un champ voisin, nous pouvons voir la dernière aventure agricole de M. Durette. Ce sont les noisetiers issus du projet chapeauté par Biopterre qui ne cessent de croître. On projette la première récolte à l'été 2025. D'ici là, les deux fils Durette auront intégré pleinement le leadership de la ferme multiressource. Qui sait, avec leur idée d'expansion dans la framboise de serre de qualité, verra-t-on leur fruit dans tous les foyers de La Matanie ?

DIVERS

Passionné(e) de journalisme ?

L'équipe de L'Ulricois est à la recherche d'un(e) bénévole pour faire partie de son équipe et mettre à profit sa plume afin de tenir la population ulricoise informée. Être sur le terrain et rédiger de courts articles quelques fois par année, tel est le mandat !

Journaliste en herbe, vous n'avez qu'à soumettre votre intérêt par courriel à l'adresse suivante : ulricois@gmail.com

Bienvenue aux étudiant(e)s !

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia

Bureau de circonscription
121, avenue Fraser,
Matane (Québec)
G4W 3G8

Téléphone : 418 562-0371
Téléphone sans frais : 1 877 462-0371
Télécopieur : 418 562-7806
Courriel : pascal.berube.matn@assnat.qc.ca

Prévention incendie

par Billy Tremblay, pompier préventionniste

Petits conseils préventifs pour le mois de février

Dans la dernière année, de nombreuses alarmes non fondées ont eu lieu dans la municipalité occasionnant des coûts élevés suite au déplacement inutile des pompiers. Tout utilisateur d'un système d'alarme résidentiel doit en assurer le fonctionnement adéquat. Lors du déclenchement de l'alarme, l'utilisateur doit s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une fausse alarme avant de communiquer avec les services d'urgence (Centrale du 911) pour requérir une intervention quelconque.

90 secondes pour réagir !

La majorité des systèmes d'alarme incendie dispose d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée. Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

Qu'est qu'une alarme non fondée ?

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise ;
- être passible d'une amende dans certains cas ;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens ;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier.
- Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée.
- Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.
- Demander à la compagnie d'alarme d'effectuer trois communications téléphoniques différentes pour joindre l'utilisateur ou une personne responsable désignée avant de faire un appel à la Centrale du 911.
- L'utilisateur doit s'assurer, en tout temps, que les personnes responsables désignées connaissent les mots de passe requis pour le système d'alarme. Également, l'utilisateur doit être en mesure de se rendre sur les lieux dans un délai raisonnable.
- L'utilisateur doit faire le suivi avec la compagnie d'alarme lorsqu'il y a changement dans les personnes responsables désignées (nom, téléphone).
- Il est recommandé de ne pas d'utiliser un système d'alarme dont le déclenchement provoque la composition automatique d'un appel téléphonique au Service d'urgence (Centrale du 911).

Pénalité à laquelle vous pouvez vous exposer suite à des récurrences

ALARME INCENDIE NON FONDÉE	
1re intervention	Avertissement écrit — aucuns frais
2e intervention	Mise en demeure — aucuns frais
3e intervention et suivante	Frais applicables prévus dans la réglementation

Chronique financière

par Benoit Levesque Beaulieu, directeur Capital humain et communications, Caisse Desjardins de La Matanie

REER et CELI :
démêler le vrai du fau

Le REER ne se limite pas à épargner pour la retraite et le CELI est plus qu'un compte d'épargne. Découvrez comment certaines fausses croyances vous empêchent de tirer pleinement profit de ces véhicules d'épargne.

Angela Iermieri, planificatrice financière chez Desjardins, déboulonne les mythes les plus tenaces concernant le Régime enregistré d'épargne retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour que vous puissiez faire un choix éclairé.

Le REER est utile seulement pour la retraite
Faux. L'achat d'une première propriété ou un retour aux études sont d'autres projets rendus possibles grâce au REER. Le régime d'accès à la propriété (RAP) facilite l'achat d'une première propriété en permettant de retirer jusqu'à 35 000 $ de votre REER sans payer d'impôt. Le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) vous aide, vous ou votre conjoint, à faire un retour aux études en retirant jusqu'à 20 000 $ sans payer d'impôt.

Le CELI est un compte d'épargne dans lequel je peux piger sans problèmes
Vrai, mais… Le CELI vous permet en effet de retirer des sommes lorsque vous en avez besoin. Par contre, l'avantage du CELI est de faire croître l'épargne et les revenus générés à l'abri de l'impôt. Il faut donc laisser son argent assez longtemps pour générer des revenus.

Plusieurs options de placements s'offrent à vous pour votre CELI. Selon votre profil d'investisseur, vous pourrez choisir le produit qui vous convient pour faire fructifier votre argent et recevoir des revenus d'intérêts ou des dividendes ou pour générer un gain en capital libre d'impôt. Les sommes retirées du CELI peuvent y être réinvesties. Assurez-vous toutefois d'en faire le suivi pour ne pas dépasser les limites permises.

Les taux d'intérêt sont tellement bas, ça ne vaut pas vraiment la peine de prendre des REER
Faux. L'avantage du REER est d'abord de profiter de l'économie d'impôt que vous procure la cotisation elle-même. Ensuite, vous pouvez investir cette somme dans un des nombreux produits de placement offerts (certificats de placement garanti, placements garantis liés aux marchés, fonds communs de placement, titres boursiers).

Vous pouvez choisir les produits qui vous conviennent et viser à diversifier votre portefeuille REER selon votre tolérance au risque et vos objectifs. Plus votre horizon de placement est long, plus le choix de placements est grand et, très souvent, les possibilités de rendement sont plus élevées. Vous pourrez ainsi faire croître l'argent cotisé au REER à l'abri de l'impôt jusqu'au moment du retrait, en plus de bénéficier d'une économie d'impôt lors de la cotisation.

Le REER ne sert à rien puisque je devrai payer de l'impôt lors du retrait
Faux. Au moment de la cotisation, vous bénéficiez d'une déduction sur votre revenu actuel, ce qui veut dire que vous payez moins d'impôt cette année-là. De plus, le REER permet de reporter l'impôt à payer au moment des retraits. L'idée ? Généralement, le revenu est moins élevé à la retraite, donc le taux d'imposition est plus faible. Le plus important, c'est que pendant toutes ces années l'argent croît à l'abri de l'impôt. À l'approche de la retraite, une bonne stratégie de retrait REER élaborée avec votre conseiller vous permettra d'en réduire l'effet fiscal.
Pour recevoir des conseils personnalisés à votre situation, nous vous invitons à communiquez avec un conseiller de votre caisse Desjardins au 418 562-2646

À VENDRE

IDÉAL POUR BUREAUX DE PROFESSIONNELS OU COMMERCES
PRIX DEMANDÉ : 129 000 $

Immeuble commercial situé au 198, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric

- Localisé au coeur du village de Saint-Ulric
- Bâtiment de 2 311 pieds carrés (rez-de-chaussée et antique) avec un sous sol de 1 385 pc
- Terrain de 12 138 pieds carrés avec 12 cases de stationnement
- Vente sans garantie légale
- Formulaire de promesse d'achat Desjardins obligatoire

Pour information :
1 866 866-7000, poste 5558844
www.desjardins.com/immobilier

Desjardins

Votre force financière!
Desjardins
Caisse de La Matanie

Pour nous rejoindre
418 562-2646

Ligne prioritaire pour les aînés
1 800 CAISSES (1-800-224-7737)
option 2, entrer les 12 derniers chiffres de votre carte de guichet automatique et choisir l'option 1.

Entrevue avec Andrée Gendron, auteure des Contes de Tartigou

par Valérie Blanchet

L'auteure ulricoise Andrée Gendron a publié en décembre dernier un recueil de six contes qui se déroulent dans le petit hameau de Tartigou au début de la colonisation de la région et qui mettent en scène des personnages qui par leur courage, leur débrouillardise, leurs dons, leur entraide réussissent à surmonter les épreuves de la vie à l'époque des premiers colons et parfois aussi à accomplir des choses extraordinaires. Elle a accepté de répondre à quelques questions pour le journal afin de présenter son nouveau livre.

Après vous être intéressée à l'histoire de Saint-Ulric et avoir publié un livre à ce sujet, Saint-Ulric 1869-2019 – 150 ans d'histoire à partager, qu'est-ce qui vous a poussé à explorer l'univers du conte ? Qu'est-ce que le conte vous permet de dire que le livre d'histoire ne permettait pas ?

C'est une bonne question, c'est un peu la genèse de ces contes. Quand on écrit l'histoire, on s'en tient aux faits, on présente les personnages qui ont marqué l'histoire, mais ça ne rend pas hommage aux personnes qui vivaient dans cette trame historique. Pendant que j'écrivais l'histoire de Saint-Ulric, je voyais les personnages qui rendaient celle-ci vivante. Le conte permet de rentrer dans l'âme des gens, de raconter ce qu'ils ont vraiment vécu. Avec le conte, je pouvais donner un peu de fantaisie, un peu de moi-même ; il faut dire que je viens de Tartigou, que toute ma famille y a vécu pendant des années, depuis mes arrière-grands-parents qui y sont arrivés les premiers. J'avais besoin de parler d'eux.

Est-ce que l'on pourrait dire que les personnages de vos contes empruntent les traits de gens que vous avez connus ou dont vous avez entendu parler ?

Le personnage de la poétesse dans un de mes contes existe vraiment, elle parle avec une corneille et une araignée. Je l'ai ramenée cent ans plus tôt dans cette histoire où je parle aussi d'un de mes oncles lorsqu'il était jeune. J'ai fait attention de conserver la trame historique, je parle de la tuberculose, de la grippe espagnole, des deux guerres mondiales parce que ça permet de parler de la vie à cette époque, comment les gens traversaient les fléaux, comment ils vivaient les malheurs, mais aussi les bonheurs. À l'époque des pionniers, les femmes accouchaient et il n'y avait pas de maisons autour, elles étaient isolées, mais il fallait survivre, vivre aussi, assurer un quotidien. La vie était souvent heureuse quand même. La famille avait un sens profond, le besoin de se rapprocher de son groupe, de son clan, ça créait une communauté qui permettait de traverser les épreuves et de grandir. Les gens n'avaient pas la même notion de la maladie que maintenant, ils savaient mieux côtoyer la mort. Les familles étaient nombreuses, beaucoup d'enfants mouraient en bas âge. La vie reprenait, ils avaient d'autres enfants et le soutien de leurs proches.

Avez-vous un lecteur idéal ? Pour qui avez-vous écrit ces contes ?

J'avais ces personnages qui vivaient déjà dans ma tête, je les ai mis sur papier pour ce qu'ils étaient. J'ai d'abord présenté ce livre à ma famille pour voir l'intérêt qu'il susciterait. Puis je l'ai fait lire à d'autres personnes de mon entourage, jusqu'à me dire : oui, il y a un intérêt pour ces contes à l'extérieur de ma famille et même de Saint-Ulric. Mon projet était de publier un recueil de contes afin d'apporter un soutien financier à Lire la mer, l'organisme qui s'occupe du phare de Matane, d'ailleurs tous les profits de la vente des livres sont versés à cette organisation. J'aime la mer, ça fait vraiment partie de mes passions.

À l'échelle locale est-ce qu'il y a un désir de laisser un certain héritage aux plus jeunes générations de notre communauté avec ces histoires ?

J'ai quand même un objectif de faire connaître mon coin de pays. J'ai dédicacé le livre à la mémoire de mes parents. Mes ancêtres, leurs voisins, ce sont des gens qui ont eu une vie intéressante, mais cachée. Les gens savent qu'il y a une rivière à Tartigou, mais ils ne savent pas que c'était presque un village, il y avait les boutiques de forge, le bureau de poste, une école. Tartigou était un petit territoire où vivaient plusieurs familles qui se côtoyaient et s'entraidaient, il faut s'imaginer que les routes n'étaient pas ouvertes en hiver, les gens circulaient à pied ou à cheval. Tartigou n'existe plus parce que les gens n'ont plus besoin de services de proximité comme à l'époque.

Alliance 9000
IMPRESSION | RELIURE | SOUS-TRAITANCE
Nos Services
• Reliure et finition
• Impression numérique
• Impression offset
• Publipostage
• Assemblage manuel
• Emballage divers
• Design graphique
• Boutique en ligne
Vous désirez plus d'information?
Communiquez avec nous:
418 629-5256
par courriel: info@alliance9000.com

Olivier Garot que l'on connaît bien à Saint-Ulric pour ses talents de conteur signe la préface de votre livre. Son travail a-t-il eu une influence sur vous ? Est-ce qu'il a été un conseiller ?
Non. J'ai beaucoup d'admiration pour Olivier, parce qu'il a tous les talents. C'est un conteur naturel, mais il a son style à lui, j'ai un autre type d'imaginaire, plus lié au territoire. Olivier est inspirant dans le sens où il fait connaître le conte. Ça apporte à la région une force que nous n'avions pas avant. Olivier est quelqu'un qui s'est très bien intégré, qui a beaucoup de talent et qui est capable de faire rayonner son médium, il chante, il a une belle voix, il dit des contes, il les compose, c'est un auteur. S'associer avec quelqu'un comme lui, c'est aussi l'emporter avec moi dans ce territoire-là, dans mon Tartigou.

Une autre artiste de Saint-Ulric a contribué à votre livre, Julie Galibois qui a dessiné les illustrations. Qui a eu l'idée de cette collaboration ?
C'est moi. Julie n'aurait pas fait ça de manière spontanée, mais elle a accepté. C'est un talent qu'elle a et le fait d'être capable de présenter ses dessins, ça enrichissait mon livre, mais ça lui permet aussi de présenter une facette d'elle qui est moins connue. Je voyais toujours Julie dessiner dans son petit cahier, mais personne à Saint-Ulric ne savait cela. C'est une fille qui a une formation en histoire de l'art, c'est un potentiel important à Saint-Ulric.

Le fait de m'associer moi, une personne de souche, avec Julie, qui vient de Matane, mais qui vit à Saint-Ulric depuis une vingtaine d'années et Olivier, qui est ici depuis moins de 10 ans et qui est Français d'origine, on montre que l'on est capable de créer une identité pour les générations à venir. Il faut lever les différences. C'est ce que permet la culture, faire un groupe avec ceux qui arrivent et s'accrochent à ce que l'on essaie de créer comme événement et produit culturel. Pour moi, c'est quelque chose d'important d'unifier ces forces. Je fais à nouveau partie du comité culturel de Saint-Ulric et je voudrais que l'on se serve de ce foisonnement de talents qu'il y a ici.

Le recueil de contes est disponible dans plusieurs points de vente, de Mont-Louis à Rimouski, dont au Marché Dubé ainsi qu'à la Chouette Librairie de Matane. Les gens qui habitent à l'extérieur peuvent se procurer un exemplaire en contactant Louis Blanchette aux éditions Histo-Graff de Sainte-Félicité : blanchettelouis@globetrotter.net

La poétesse - corneille, araignée et coyote, une illustration de Julie Galibois tirée des *Contes de Tartigou*, d'Andrée Gendron.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec